

**Procès-verbal de l'Assemblée générale  
2 février 2018 à 19h00, à la Fondation de Wolff, Sion**

**Présents :**

Membres du comité :

Caroline Sierro, Pierre Fauchère, Baudouin de Wolff, Albrecht Wagner, Maurice Dirren, Jean-Noël Rybicki, Diane Berthouzoz (PV)

M. Antoine de Lavallaz, président de la Bourgeoisie de Sion  
Mme Hélène Joye-Cagnard, chef de l'encouragement culturel au Service de la Culture de l'Etat du Valais

47 membres

**Excusés :**

M. Philippe Varone, président de la Ville de Sion  
M. Christian Bitschnau, vice-président de la Ville de Sion  
M. Sébastien Gattlen, président du dicastère de la Culture à la Ville de Sion  
M. Jacques Cordonnier, chef de la Culture de l'Etat du Valais  
Mme Gaëlle Métrailler, déléguée culturelle de la Ville de Sion  
M. Jean-Maurice Tornay, président de la délégation valaisanne de la Loterie romande  
M. Daniel Hemmeler de la Fondation Alice Rosner  
M. Mickaël Sallin, responsable marketing et vente à l'ESR  
M. Claude Charvet, directeur de l'Association des Encaveurs de Sion  
Mme Juliette Mathys de la Fondation Paul et Marcelle Blondin

Une quinzaine de membres se sont par ailleurs excusés.

**1. Bienvenue et ordre du jour**

Mot de bienvenue de la présidente Caroline Sierro et salutations des autorités présentes.

La présidente rappelle l'ordre du jour qui est accepté tel que présenté.

**2. Lecture et approbation du PV de l'Assemblée générale du 3 février 2017**

La lecture n'étant pas demandée, le PV est accepté à l'unanimité.

**3. Rapport de la présidente**

La présidente passe en revue les concerts de l'année écoulée.

Schubertiade Sion a proposé un programme de musique de chambre varié, qui a couvert la période allant de la Renaissance à la période moderne, sans oublier quelques pièces de musique folklorique. Le public a été nombreux lors de tous les concerts.

En 2017, Schubertiade Sion a organisé 11 concerts, soit :

- 9 concerts à la Fondation de Wolff ;
- 1 concert à la Clinique de la Suva ;
- 1 concert à la Résidence médicalisée du Glarier ;
- 3 cartes blanches.

Lors de ces 11 concerts, Schubertiade Sion a accueilli 40 musiciens qui ont joué d'une dizaine d'instruments.

Du côté des ensembles, il y a eu non seulement des ensembles à cordes mais aussi des ensembles mêlant trombone, basson, voix, flûte, guitare et guitare baroque, des élèves de la classe de guitare de l'HEMU et un ensemble de tango.

Schubertiade Sion, c'est aussi plus de 900 heures de bénévolat et plus de 1'200 mélomanes.

Schubertiade Sion, c'est encore 10 ans d'existence en 2017. Pour fêter ce magnifique anniversaire, Schubertiade Sion s'est associée au Sion Festival et au Conservatoire pour un Marathon musical qui a rencontré un énorme succès. Schubertiade Sion a notamment soutenu un ensemble jouant de la musique de cabaret et d'opérette, un quatuor de saxophones au répertoire classique jouant avec humour et un duo violoncelle et guitare.

Caroline Sierro remercie d'ailleurs chaleureusement Maurice Dirren pour la mise en place de ces trois concerts dans le cadre de ce Marathon musical.

Pour l'année 2017, Schubertiade Sion a bénéficié du soutien de :

- corporations de droit public et de la Bourgeoisie de Sion ;
- sponsors privés ;
- dons en nature ;
- la Ville de Sion pour l'estrade ;
- cinémas de Sion pour la diapositive projetée sur grand écran ;
- Alma Fleurs par Nicolas Maret pour les bouquets offerts aux musiciens à tous les concerts ;
- cotisations de 200 membres environ.

La présidente remercie tout particulièrement l'Association des encaveurs de Sion pour les vins offerts à l'issue de chaque concert.

#### **4. Présentation des comptes 2017**

Pierre Fauchère, trésorier, présente et commente les comptes de l'exercice 2017.

Le cachet des musiciens et les frais pour le projet de collaboration avec le Sion Festival de l'été 2017 représentent le 82% des charges totales de l'exercice 2017.

La nouveauté par rapport à l'année 2016 est un montant assez conséquent qui revient à la SUISA (Société suisse pour les droits des auteurs d'œuvres musicales) qui soutient les artistes.

Le bénéfice s'élève donc à CHF 8.85 à la fin de l'exercice 2017.

Au niveau des produits, les dons et toutes les subventions sont très importants.

Une provision a également été prévue pour le logement de certains artistes car le logement n'est pas prévu dans le cachet. Schubertiade Sion est donc souvent informée au dernier moment qu'un musicien souhaiterait dormir sur place.

Le capital actuel est par conséquent de CHF 7'723.92.

Caroline Sierro remercie Pierre Fauchère pour la bonne tenue des comptes.

#### **5. Rapport du vérificateur des comptes**

Pierre-André Capt, réviseur, donne lecture du rapport et propose à l'Assemblée d'accepter ces comptes, tout en remerciant Pierre Fauchère pour son excellent travail.

Les comptes 2017 sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au Comité.

Caroline Sierro remercie le vérificateur Pierre-André Capt.

## **6. Présentation du budget 2018**

Le budget 2018 est présenté par Pierre Fauchère.

Une particularité réside dans le fait que Schubertiade Sion a un peu exagéré le montant qui devrait revenir à la SUISA pour 2018 car elle s'est basée sur le concert donné au Glarier en 2017. Le montant dépend, si ce sont des œuvres contemporaines ou des œuvres qui sont déjà retombées dans le domaine public qui sont interprétées par les musiciens.

Une petite perte de CHF 500.- est donc prévue.

Caroline Sierro remercie Pierre Fauchère pour son travail et le budget est approuvé.

## **7. Comité et organe de contrôle (élection)**

La présidente annonce le départ de Pierre-André Capt.

Elle remercie Pierre-André Capt pour la rigueur avec laquelle il a vérifié les comptes durant toutes ces années et présente Aurélie Genolet.

Caroline Sierro présente les membres du comité :

- Caroline Sierro, présidente
- Maurice Dirren, vice-président
- Jean-Noël Rybicki, conseiller artistique
- Pierre Fauchère, trésorier
- Baudouin de Wolff, représentant de la Fondation de Wolff
- Albrecht Wagner, responsable musiciens
- Diane Berthouzoz, secrétaire

Le comité est élu à l'unanimité.

Organe de contrôle :

- Aurélie Genolet, réviseur
- Magaly Biaggi, réviseur suppléante

## **8. Présentation du programme musical 2018**

Maurice Dirren, vice-président, présente le programme musical 2018 qui sera composé de 11 concerts de grande qualité. Le programme a été construit sur la base d'une soixantaine d'offres. Le comité a essayé de concocter le programme le plus ouvert possible avec une grande alternance de musiciens et de musiques.

## **9. Divers**

La présidente remercie encore une fois bien chaleureusement tous les sponsors, les membres et la Fondation de Wolff pour la mise à disposition de la salle.

Finalement, ce point de l'ordre du jour ne donnant lieu à aucune question, Caroline Sierro clôt l'Assemblée générale en remerciant toutes les personnes présentes et en les invitant à poursuivre la soirée par un intermède musical avec deux musiciens de la classe de violon de Pavel Vernikov. Fedyuk Nazar et Nedeva Iva ont interprété des œuvres de Bartòk, Brahms, Paganini, Delibes, Pachelbel, Radanovics et Gardel.

Sion, le 2 février 2018

La teneuse du procès-verbal  
Diane Berthouzoz  
Secrétaire